

\*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

# Scam\*

## Brouillon d'un rêve institutionnel

*Bourse d'aide aux œuvres institutionnelles et de commande*

**Objet** > La Scam attribue des aides directes à des auteurs, membres ou non de la Scam, destinées à encourager les œuvres de création institutionnelles et de commande :

- Soit pour un projet de documentaire de création ayant pour sujet le monde du travail, de l'entreprise, d'une institution ou d'une association ;
- Soit pour faire évoluer une œuvre audiovisuelle de commande préexistante vers une œuvre personnelle à destination du grand public.

**Les formes principalement dramatiques et musicales, relevant du répertoire de la Sacd et de la Sacem ne sont pas éligibles.**

**CANDIDATURE EN LIGNE: DU 5 AU 15 JUIN 2016**

**Dotation** > Le budget annuel est de 8.000 euros. Le montant maximum accordé est de 6.000 euros par projet.

**Constitution du dossier** > Le projet, en langue française, devra être transmis **via le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Scam** au format PDF (fichier unique, format A4, 15 pages maximum, et dont le poids n'excèdera pas 5 Mo) comprenant :

- les coordonnées complètes de(s) auteur(e)s en page de couverture
- un résumé de 5 lignes
- un synopsis détaillé
- une note d'intention adressée aux auteurs du jury
- un cv ou biographie par auteur
- un lien éventuel vers des éléments visuels en ligne (actif 5 mois) du film à transformer le cas échéant.

**Calendrier** > **Une seule session par an.** Les résultats sont annoncés par mail, environ 4 mois après la date de clôture.

**Le jury** > Composé d'auteurs, le jury est souverain.

**Règlement** > **Un lauréat ne peut être admis à concourir à nouveau qu'après avoir achevé le projet encouragé. La bourse Brouillon d'un rêve ne peut être obtenue que trois fois (tous répertoires confondus).** Les lauréats sont appelés à transmettre à la Scam, dans l'année qui suit, l'état d'avancement de leur projet. Ils s'engagent également à faire figurer aux génériques des œuvres terminées la mention du soutien de la Scam, à faire participer la Scam dans la mesure du possible à la négociation du contrat de production, bénéficiant gratuitement des conseils juridiques de la Scam, à déclarer l'œuvre au répertoire de la Scam et à remettre trois exemplaires de l'œuvre aidée pour conservation.

---

Responsable de l'aide à la création **Lise Roure** 01 56 69 58 40

Chargée d'aide à la création **Caroline Chatriot** 01 56 69 58 44 [brouillondunreve@scam.fr](mailto:brouillondunreve@scam.fr)